

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Retiré

**AMENDEMENT**

N° II-CF1118

présenté par

M. Lucas-Lundy, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, Mme Ozenne, M. Damien Girard, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Sport	0	0
Jeunesse et vie associative	0	728 246 375
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	0
Expérimentation d'un revenu universel d'existence ( <i>ligne nouvelle</i> )	728 246 375	0
<b>TOTAUX</b>	728 246 375	728 246 375
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le Service National Universel est un gâchis de moyens qui ne remplit pas son rôle. L'amour de la République ne se transmet pas dans des casernes mais par la considération et l'émancipation. Cet

amendement se propose donc d'utiliser les fonds du SNU pour expérimenter un Revenu Universel d'Existence pour les 18-25 ans afin de les émanciper et les protéger dans la période de leur vie où la précarité les menace le plus.

Les auteurs de cet amendement proposent de transférer les crédits des actions « Développement du service civique » et « Service National Universel » vers un programme nouveau dédié à expérimenter la mise en place d'un Revenu Universel d'Existence.